

CALENDRIER 2026/2027

1. Rentrée des classes :

- [Mardi 01 Septembre](#)

☞ Rentrée des élèves de 6^{ème} de 9h00 à 16h00 :

Tous les élèves de 6^{ème} restent au collège sur le temps du midi afin de découvrir le fonctionnement de la restauration scolaire et passer ensemble un moment convivial. Participation de 3€/élèves pour le repas, (sera sur la facture annuelle).

L'accueil des élèves se fera à **9h00** sur la cour par les professeurs principaux.

Ils viennent avec quelques copies, de quoi écrire et leur cartable.

Les codes Ecole Directe Parents et Enfants ainsi que la tablette vous seront distribués.

☞ Rentrée des élèves de 5^{ème} : de 9H30 à 12H15

☞ Rentrée des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} : de 14H00 à 16H15

Venir avec de quoi écrire : copies, trousse et cartable.

L'étude du soir de 16h45 à 17h40 débutera Jeudi 03 Septembre 2026.

➤ Réservation de votre créneau sur Ecole Directe.

Le service restauration fonctionne à partir du Jeudi 03 Septembre à midi.

➤ cf : modalité de fonctionnement et réservation Ecole Directe **à partir** de la semaine du 7 septembre 2026

2. Horaires :

Pour toutes les classes : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8H15 à 12H15 et de 13H45 à 16H45 ou 17H40 et le mercredi matin de 8H15 à 12H15.

3. Matériel scolaire :

Les livres de littérature (cours de français) restent à votre charge. Pour certains ouvrages, **une commande groupée sera effectuée** par les enseignants. Ce qui permettra d'obtenir **un tarif avantageux et de garantir que tous les élèves aient la bonne édition.**

Tourner la page SVP



Le journal de bord est fourni par le collège afin que chaque élève ait le même outil de travail et c'est celui-là que l'élève doit utiliser. Il ne doit comporter ni « tags », ni publicité, il sert à la fois d'agenda et de carnet de liaison.

☞ L'élève doit toujours l'avoir sur lui

Si le journal de bord n'est plus en état, la Responsable de Vie Scolaire peut décider de le remplacer :
Il vous sera alors facturé **15 euros**.

4. Tablettes :

☞ Voir courrier et circulaires G1 et G2 joints.

5. Restauration scolaire :

Voir la circulaire spécifique « restauration scolaire » pour l'inscription à la restauration.

LE PIQUE-NIQUÉ N'EST PAS AUTORISÉ

6. Congés scolaires année 2026-2027 :

- Vacances de la Toussaint : Vendredi 16 Octobre 2026, **après la classe.**
Reprise des cours : Lundi 02 Novembre 2026.
- Vacances de Noël : Vendredi 18 Décembre 2026, **après la classe.**
Reprise des cours : Lundi 04 Janvier 2027.
- Vacances d'Hiver : Vendredi 19 Février 2027, **après la classe.**
Reprise des cours : Lundi 08 Mars 2027.
- Vacances de Printemps : Vendredi 16 Avril 2027, **après la classe.**
Reprise des cours : Lundi 03 Mai 2027.
- Début des vacances d'été : Vendredi 03 juillet 2027 **après la classe.**